



BNP PARIBAS MOIS ISR

Rapport annuel au 31 Décembre 2020

Société de gestion: BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT FRANCE

Dépositaire: BNP PARIBAS SECURITIES
SERVICES

Siège social: 1, boulevard Haussmann 75009 Paris

Sommaire

Rapport de gestion

Orientation des placements	3
Politique d'investissement.....	9

Comptes annuels

Bilan actif	15
Bilan passif.....	16
Hors-bilan.....	17
Compte de résultat.....	18

Comptes annuels - Annexe

Règles et méthodes comptables.....	19
Evolution de l'actif net	22
Complément d'information 1	23
Complément d'information 2	24
Ventilation par nature des créances et dettes	26
Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument.....	27
Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan.....	28
Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan.....	29
Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan.....	30
Affectation des résultats.....	31
Résultat et autres éléments	45
Inventaire	52

ORIENTATION

IDENTIFICATION

CLASSIFICATION

Fonds monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) standard

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du FCP est, sur une durée minimum de placement d'un mois, d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice de référence du marché monétaire de la zone Euro, l'EONIA Capitalisé (Euro Overnight Index Average) après prise en compte des frais courants, par un investissement sur des titres d'émetteurs qui intègrent dans leur fonctionnement des critères de responsabilité sociale et environnementale et de développement durable.

En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par le FCP ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et le FCP verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

INDICATEUR DE REFERENCE

L'indicateur de référence est l'EONIA Capitalisé (Euro Overnight Index Average). Il correspond au taux effectif déterminé sur la base d'une moyenne pondérée de toutes les transactions au jour le jour exécutées sur le marché interbancaire de la zone Euro par un panel de banques. Ce taux est calculé par la Banque Centrale Européenne et publié quotidiennement par la Fédération Bancaire Européenne.

« European Money Markets Institute » est l'administrateur de l'indice EONIA.

Pour toute information complémentaire concernant l'Indice, les investisseurs sont invités à consulter le site internet suivant : <https://www.emmi-benchmarks.eu>.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, l'administrateur European Money Markets Institute de l'indice de référence « EONIA » est inscrit sur le registre des administrateurs et des indices de référence tenu par l'Autorité Européenne des Marchés Financiers.

Par ailleurs, en application de ce même règlement, la société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

STRATEGIE UTILISEE POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE GESTION

Le processus d'investissement résulte d'une approche « top-down » et se décompose en quatre étapes, l'analyse extra-financière intervenant à la 3^{ème} étape.

1- Analyse macro-économique et prévisions de marché

L'équipe de gestion monétaire se réunit mensuellement en comité afin d'analyser :

- Les évolutions macro-économiques des principales zones géographiques (Etats-Unis, Europe...),
- Les politiques monétaires des principales banques centrales (FED, BCE)
- Les instruments monétaires des banques centrales : liquidité en circulation, niveau de réserves obligatoires, adjudications...

Ces analyses conduisent à déterminer le scénario central de taux d'intérêt et à définir l'allocation d'actifs à implémenter dans les portefeuilles.

2- Allocation tactique d'actifs par type d'instrument

- Répartition entre instruments à taux fixes et/ou à taux variables,
- Choix des maturités : au moins 7,5% de l'actif net en titres à échéance journalière et au moins 15% de l'actif net en titres à échéance hebdomadaire (pouvant inclure jusqu'à 7,5% de l'actif net en titres pouvant être vendus et réglés dans les cinq jours ouvrables).

3- Sélection des secteurs et émetteurs

La sélection des secteurs et émetteurs (publics et privés) est déterminée en fonction de critères de solidités financières et d'analyse extra-financière :

- Analyse financière : Les émetteurs sont sélectionnés à partir des recommandations des analystes financiers spécialisés sur le risque de crédit
- Analyse extra-financière : La recherche extra-financière s'appuie sur les recommandations des analystes spécialisés sur les critères recouvrant la responsabilité sociale, la responsabilité environnementale et le gouvernement d'entreprise.

4- Sélection des valeurs et positionnement sur la courbe des taux

A la suite de l'élaboration de la liste des émetteurs autorisés, l'équipe de gestion monétaire sélectionne les instruments financiers en fonction :

- de leur liquidité
- de leur rentabilité,
- de la qualité de crédit,
- de leur sensibilité,

L'investissement socialement responsable (ISR) consiste à intégrer des critères extra-financiers dans la sélection et l'évaluation de titres. Ces critères extra-financiers couvrent les aspects environnementaux (E), sociaux (S) et de gouvernance (G) : Environnementaux : (par exemple : calcul de l'empreinte carbone, développement d'un programme pour les énergies renouvelables, ...), Sociaux (par exemple : gestion de la diversité, taux de rotation du personnel, ...) et de Gouvernance (par exemple : indépendance du conseil d'administration, séparation des pouvoirs entre le président et le directeur général, ...), tels que définis par la recherche extra-financière de la société de gestion, réalisé en amont de l'analyse financière, et sont sélectionnés selon un modèle d'évaluation combinant analyses quantitative et qualitative.

Ce FCP met en œuvre une gestion ISR dite « best in class » qui a pour but d'identifier les émetteurs leaders de leur secteur (pour les entreprises) ou par zone géographique (pour les Etats) selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes ISR. Cette analyse est adaptée aux enjeux-clés propres à chaque catégorie d'émetteur.

La méthode de sélection des titres des émetteurs est réalisée de la façon suivante :

La société de gestion a établi une liste d'émetteurs présentant les meilleures pratiques ESG (environnementales, sociales et de gouvernance). Les entreprises, les Etats et les organismes supranationaux sont analysés individuellement par une équipe dédiée d'analyste ESG/ISR et ce à partir d'indicateurs ESG définis en interne ; puis sont comparés à leur secteur pour les entreprises ou à une zone géographique pour les états. Les émetteurs faisant preuve des meilleures pratiques sont éligibles au portefeuille (approche « Best In Class »). A l'inverse, les sociétés présentant les moins bonnes pratiques ESG au sein de chaque secteur d'activité sont exclus (élimination des 3 derniers déciles ESG sur une échelle de 1 à 10).

Pour les entreprises, à titre d'exemple, les critères retenus pour analyser les émetteurs sont :

- Sur le plan environnemental : le réchauffement climatique et la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, l'efficacité énergétique, l'économie des ressources naturelles,
- Sur le plan social : la gestion de l'emploi et des restructurations, les accidents du travail, la politique de formation, les rémunérations,
- Sur le thème de la gouvernance d'entreprise : l'indépendance du Conseil d'administration vis-à-vis de la direction générale, le respect du droit des actionnaires minoritaires, la séparation des fonctions de direction et de contrôle, la lutte contre la corruption.

Pour les Etats, le premier filtre est celui des indicateurs de Responsabilité, qui visent à vérifier le respect de critères éthiques :

- Respect des droits de l'homme (discrimination et droits des minorités, politiques nationales d'intégration des immigrés),
- Biodiversité (pourcentage de zones protégées),
- Santé (accès et couverture des systèmes de santé, inégalité et espérance de vie).

L'analyse ESG qui suit ce premier filtre est menée à partir des indicateurs dont par exemple :

- Sur le plan environnemental : Efficacité énergétique, Eau (protection des ressources en eau), Pollution (air, eau, déchets)
- Sur le plan Social : Egalité des droits et lutte contre la discrimination, parité au travail, accès à l'éducation, Services de soin pour populations vieillissantes
- Sur le thème de la gouvernance des institutions : Droits civils, Transparence et lutte contre la corruption, Liberté de la presse, Indépendance de la justice.

En termes de risque de taux, la Weighted average maturity (WAM) du portefeuille est limitée à 6 mois.

La WAM constitue une mesure de la durée moyenne jusqu'à l'échéance de tous les titres détenus par le FCP, pondérée pour refléter le poids relatif de chaque instrument, en considérant que l'échéance d'un instrument à taux révisable est le temps restant à courir jusqu'à la prochaine révision du taux monétaire, plutôt que le temps restant à courir jusqu'au remboursement du principal de l'instrument.

Les instruments dérivés seront pris en compte pour le calcul de la WAM.

En termes de risque de crédit, la Weighted average life (WAL) du portefeuille est limitée à 12 mois.

La WAL est la moyenne pondérée des durées de vie résiduelles de chaque valeur détenue par le FCP, c'est-à-dire la durée de vie restant à courir jusqu'au remboursement intégral du capital du titre.

Les instruments dérivés seront pris en compte pour le calcul de la WAL.

Enfin, aucun titre n'a de durée de vie supérieure à 2 ans pour autant que le délai jusqu'à la prochaine mise à jour du taux d'intérêt soit inférieur ou égal à 397 jours.

Les titres en devises font l'objet d'une couverture systématique via des instruments dérivés.

Il n'y a pas d'exposition au risque de change pour le résident français ou de l'un des pays de la zone euro.

PRINCIPALES CATEGORIES D'ACTIFS UTILISES (HORS DERIVES INTEGRES)

Le portefeuille du FCP est constitué des catégories d'actifs et instruments financiers suivants :

- **Actions** : Néant
- **Titres de créance et instruments du marché monétaire**

Le FCP peut investir 100% de son actif net sur des instruments du marché monétaire, des titres de créances négociables ou obligations, libellés en euro et/ou en devises, avec dans ce cas la mise en place d'une couverture de change, émis par des émetteurs privés, publics, supranationaux de tous pays.

En application des dispositions dérogatoires de l'article 17§7 du règlement (UE) 2017/1131 et conformément au principe de la répartition des risques, le FCP peut investir plus de 5% et jusqu'à 100% de ses actifs (20% pour les émetteurs des pays émergents) dans différents instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par les administrations, institutions ou organisations.

Les émetteurs autorisés dans le cadre du ratio dérogatoire de l'article 17§7 du règlement (UE) 2017/1131 sont les suivants :

- l'Union européenne,
- les administrations nationales (pays ou agences étatiques – par exemple : Republic of Singapore ou la Caisse d'amortissement de la dette sociale - CADES), régionales (par exemple : les 18 régions ou les 101 départements français) ou locales (par exemple : la Société du Grand Paris, Rennes Métropole mais également City of Stockholm ou City of Turin) des États membres ou leurs banques centrales,
- la Banque centrale européenne, la Banque européenne d'investissement, le Fonds européen d'investissement, le mécanisme européen de stabilité, le Fonds européen de stabilité financière,
- une autorité centrale ou la banque centrale d'un pays tiers (comme entre autres la Norvège, la Suisse, le Canada, le Japon, l'Australie, les Etats-Unis...) telle que la Réserve fédérale des Etats-Unis (FED)...
- le Fonds monétaire international, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, la Banque de développement du Conseil de l'Europe, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque des règlements internationaux.

Le FCP peut investir jusqu'à 20 % maximum de l'actif net en titres émis par des sociétés dont le siège social est situé dans un pays émergent.

L'ensemble de ces titres devra intégrer les critères de sélections liés à l'Investissement socialement responsable (ISR).

Le portefeuille est investi dans des titres de haute qualité de crédit.

La société de gestion s'assure que les instruments du marché monétaire dans lesquels le FCP investit soient de haute qualité selon un processus interne d'appréciation de la qualité de crédit.

La société de gestion dispose de moyens internes d'évaluation des risques de crédit pour sélectionner les titres du FCP et ne recourt pas exclusivement ou systématiquement aux notations émises par des agences de notation.

L'utilisation des notations externes participe à l'évaluation globale de la qualité de crédit d'une émission ou d'un émetteur sur laquelle se fonde la société de gestion pour définir ses propres convictions en matière de sélection des titres.

Le FCP peut investir à titre accessoire en obligations, titres de créances négociables et titres négociables à moyen terme non négociés sur des marchés réglementés. Ces titres devront respecter les critères d'éligibilité imposés par le règlement (UE) 2017/1131. La dette privée peut représenter jusqu'à 100% de l'actif net.

- **Parts ou actions d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissements étrangers**

Le FCP peut investir jusqu'à 9,99% de son actif net : en parts ou actions d'OPCVM français et/ou européens de classification « Fonds monétaire court terme et/ou standard », conformes au règlement (UE) 2017/1131.

Les OPCVM dans lesquels le FCP investit peuvent être gérés par BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France et les sociétés de gestion du groupe BNP Paribas et n'intègrent pas de filtre extra-financier.

INSTRUMENTS DERIVES

Le FCP peut intervenir sur les marchés à terme réglementés et/ou de gré à gré, français et/ou étrangers, autorisés par l'arrêté du 6 septembre 1989 et les textes le modifiant (pour les contrats d'instruments financiers uniquement).

Sur ces marchés, le FCP peut recourir aux produits suivants :

- futures sur taux d'intérêt
- options de taux
- swaps de taux et de devises.

L'ensemble de ces instruments peut être utilisé pour couvrir le portefeuille contre les risques de taux et/ou de change.

Le FCP n'a pas recours à des contrats d'échange sur rendement global (« Total Return Swap »).

Ces instruments financiers sont conclus avec des contreparties sélectionnées par la société de gestion, elles peuvent être liées au Groupe BNP Paribas.

La ou les contreparties éligibles ne dispose(nt) d'aucun pouvoir sur la composition ou la gestion du portefeuille du FCP.

Le gérant ne cherche pas à surexposer le portefeuille via les instruments dérivés.

INSTRUMENTS INTEGRANT DES DERIVES

Néant.

Toutefois, en cas de rachat exceptionnel, le FCP peut se retrouver débiteur de façon temporaire et sans que cette position ne soit liée à un acte de gestion. La situation débitrice sera résorbée au plus vite et dans le meilleur intérêt des porteurs.

OPERATIONS D'ACQUISITION ET DE CESSION TEMPORAIRES DE TITRES

Pour la gestion de ses liquidités, le FCP peut recourir dans la limite de 100% de son actif net à des prises en pension et dans la limite de 10% de son actif net à des mises en pension.

Ces opérations seront conclues avec des contreparties sélectionnées par la société de gestion parmi les établissements ayant leur siège social dans un pays membre de l'OCDE ou de l'Union européenne mentionnés au R.214-19 du code monétaire et financier. Elles pourront être effectuées avec des sociétés liées au Groupe BNP Paribas. Les contreparties devront être de haute qualité de crédit.

Des informations complémentaires concernant les opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres figurent à la rubrique Commissions et Frais du prospectus.

INFORMATIONS RELATIVES AUX GARANTIES FINANCIERES DE L'OPC

Afin de se prémunir d'un défaut d'une contrepartie, les opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres ainsi que les opérations sur instruments dérivés négociés de gré à gré, peuvent donner lieu à la remise de garanties financières sous la forme de titres et/ou d'espèces qui sont conservées dans des comptes ségrégués par le dépositaire.

L'éligibilité des titres reçus en garantie est définie conformément à des contraintes d'investissement et selon une procédure de décote définie par le département des risques de la société de gestion. Les titres reçus en garantie doivent être liquides et cessibles rapidement sur le marché. Les titres reçus d'un même émetteur ne peuvent dépasser 20% de l'actif net du FCP (à l'exception des titres émis ou garantis par un Etat membre de l'OCDE éligible pour lesquels cette limite peut être portée à 100% à condition que ces 100% soient répartis sur 6 émissions dont aucune ne représente plus de 30% de l'actif net du FCP) dans les conditions prévues par la réglementation applicable. Ils doivent être émis par une entité indépendante de la contrepartie

Actifs
Espèces (EUR)
Instruments de taux
Titres émis ou garantis par un Etat des pays de l'OCDE éligibles. Le FCP peut recevoir en garantie, pour plus de 20% de son actif net, des titres émis ou garantis par un Etat membre de l'OCDE éligible. Ainsi, le FCP peut être pleinement garanti par des titres émis ou garantis par un seul Etat membre de l'OCDE éligible.
Titres supranationaux et titres émis par des agences gouvernementales
Titres de créances et obligations émis par des émetteurs privés
Instruments du marché monétaire émis par des émetteurs privés
Parts ou actions d'OPCVM monétaires (1)

(1) Uniquement les OPCVM gérés par les sociétés du Groupe BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Holding

Les garanties financières autres qu'en espèces ne doivent pas être vendues, réinvesties ou mises en gage et sont conservées sur un compte ségrégué par le dépositaire.

Les garanties financières reçues en espèce pourront être réinvesties conformément à la position AMF n°2013-06. Ainsi les espèces reçues pourront être placées en dépôt, investies dans des obligations d'Etat de haute qualité, utilisées dans le cadre d'opérations de prises en pension ou investies dans des OPCVM « monétaire court terme ».

Pour les opérations de mise et de prise en pensions, le FCP respecte en sus les dispositions des articles 14 et 15 du règlement (UE) 2017/1131 et notamment :

- les liquidités reçues peuvent être placées en dépôt ou en instruments du marché monétaire émis ou garantis selon les modalités de l'article 15§6 du règlement (UE) 2017/1131
- les actifs reçus ne peuvent être ni cédés, ni réinvestis, ni engagés ou transférés,

les actifs reçus sont suffisamment diversifiés et l'exposition maximale à un émetteur est limitée à 15% de l'actif du FCP.

GARANTIE FINANCIERE :

Outre les garanties visées au paragraphe 8, la société de gestion constitue une garantie financière sur les actifs du FCP (titres financiers et espèces) au bénéfice du dépositaire au titre de ses obligations financières à l'égard de celui-ci.

RISQUE GLOBAL

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC qu'elle gère est la méthode de l'engagement.

PROFIL DE RISQUE

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gestionnaire financier. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés financiers.

Le FCP est classé « Fonds monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) standard ». L'exposition au risque action est interdite.

En conséquence, il présente :

un risque de perte en capital. L'investisseur est averti que la performance du FCP peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital investi (déduction faite des commissions de souscription) peut ne pas lui être totalement restitué

un risque de taux : Le portefeuille est investi en produits de taux, en cas de hausse des taux d'intérêts, la valeur des produits investis peut baisser et inversement, et ainsi provoquer une variation de la valeur liquidative.

un risque de crédit : Il est lié à la capacité d'un émetteur à honorer ses dettes et au risque de dégradation de la notation d'une émission ou d'un émetteur qui pourrait entraîner la baisse de la valeur de ses titres de créance dans lesquels le FCP est investi.

un risque de conflits d'intérêt potentiels lié à la conclusion d'opérations d'acquisition et/ou de cession temporaire de titres au cours desquelles le FCP a pour contrepartie et/ou intermédiaires financiers une entité liée au groupe auquel appartient la société de gestion du FCP.

un risque lié à l'investissement sur les titres émis par les pays émergents : Les économies des pays émergents sont plus fragiles et plus exposées aux aléas de l'économie internationale. De plus les systèmes financiers y sont moins matures. Les risques de pertes en capital importantes ou d'interruption dans la négociation de certains instruments financiers sont non négligeables.

un risque lié à la gestion discrétionnaire : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés de l'univers d'investissement. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

un risque accessoire de contrepartie lié à la conclusion de contrats sur instruments financiers à terme (cf. rubrique « Instruments dérivés » ci-dessus) ou d'opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres (cf. rubrique « Opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres » ci-dessus) : dans le cas où un contrat a été conclu ne tiendrait pas ses engagements (par exemple : paiement, remboursement), ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

DUREE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDEE

Un mois

RAPPORT DE GESTION

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Deloitte & Associés

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Politique monétaire menée par la Banque Centrale Européenne (BCE) au cours de l'année 2020.

Début 2020, la Banque centrale européenne (BCE) dirigée par Christine Lagarde depuis le 1^{er} novembre 2019, communiquait surtout sur la revue de sa stratégie en insistant sur la nécessité d'évaluer les effets secondaires des taux négatifs. Ces préoccupations ont été balayées par l'épidémie de Covid-19 même si le Conseil des gouverneurs n'a pas inclus de baisse des taux directeurs (0,00 % pour les opérations principales de refinancement, 0,25 % pour la facilité de prêt marginal et -0,50 % pour la facilité de dépôt) dans le « vaste ensemble de mesures de politique monétaire » présenté le 12 mars. Parmi les mesures figuraient notamment un assouplissement des conditions de TLTRO (opérations de refinancement à plus long terme ciblées -Targeted longer-term refinancing operations) et une enveloppe de 120 milliards d'euros d'achats de titres (QE), venant s'ajouter aux achats mensuels de 20 milliards. Le 18 mars, la BCE a annoncé un programme supplémentaire d'achats de titres à hauteur de 750 milliards d'euros (PEPP pour Pandemic emergency purchase programme) rapidement mis en œuvre. Fin avril, les conditions des TLTRO ont encore été assouplies et, le 4 juin, le PEPP a été étendu jusqu'à fin juin 2021 et son enveloppe a été augmentée de 600 milliards d'euros. La BCE a indiqué que, malgré la reprise constatée depuis début juin, « l'activité économique reste bien inférieure aux niveaux d'avant la pandémie et les perspectives hautement incertaines ». Fin octobre, la BCE a annoncé que le Conseil des gouverneurs allait « recalibrer ses instruments » en décembre. Cet engagement est intervenu au moment où la seconde vague de l'épidémie de Covid-19 déferlait sur l'Europe et alors que les anticipations d'un geste supplémentaire de la BCE allaient grandissantes depuis l'été. Le ton très accommodant adopté et l'analyse pessimiste de la situation conjoncturelle ont même entraîné des attentes d'une baisse supplémentaire du taux de dépôt qui ont rapidement reflué lorsqu'il est apparu que la BCE allait privilégier deux instruments pour fournir la meilleure réponse à la crise économique : les achats de titres et le refinancement des banques. Le 10 décembre, l'enveloppe du PEPP a été augmentée de 500 milliards d'euros (à 1 850 milliards) avec une prolongation jusqu'à mars 2022 au moins. Par ailleurs, les conditions des TLTROs ont été une nouvelle fois assouplies pour encourager davantage les prêts au secteur privé. En affirmant qu'elle cherche à « préserver des conditions financières favorables », la BCE a, implicitement, adopté une politique de contrôle de la courbe des taux et des spreads. L'évolution de l'inflation laisse une grande marge de manœuvre à la politique monétaire : en novembre, l'inflation sous-jacente est ressortie à 0,2 % pour le 3^e mois consécutif et sa remontée sera très progressive (1,2 % en 2023 selon la BCE).

Politique de gestion du FCP

L'actif net du Fonds Commun de Placement BNP PARIBAS MOIS ISR est passé de 5,835 milliards d'euros au 31 décembre 2019 à 11,581 milliards d'euros au 31 décembre 2020.

Dans ce contexte de pandémie planétaire, la politique monétaire accommodante entamée depuis plusieurs années, a continué à perdurer et a même été renforcée durant l'exercice 2020. Nous avons poursuivi la politique de gestion du fonds menée au cours des exercices précédents, consistant à privilégier les achats de Titres de Créances Négociables du secteur financier ou « corporate » soit à taux fixe, soit directement indexé sur l'EONIA d'une durée de vie de 6 à 12 mois, afin de bénéficier d'un rendement un peu plus intéressant. En fin d'exercice des investissements sous forme de Bons du Trésor ont été réalisés afin de placer la trésorerie excédentaire, car pratiquement plus aucun émetteur n'était présent sur le marché, que ce soit sur le secteur financier ou le secteur « corporate ».

Dans le but d'assurer la liquidité d'une part, et dans un but de diversification imposé par la nouvelle réglementation sur les fonds monétaires qui est intervenue courant janvier 2019 d'autre part, nous avons maintenu une part importante de titres corporate à 3 mois et moins dans le portefeuille. La liquidité a également été assurée par une poche d'OPCVM.

Par ailleurs, lorsque le marché le permettait, des arbitrages ont été effectués par le biais de vente de papiers d'une durée de vie inférieure à 6 mois pour les remplacer par des TCN à 1 an (en général). Ces opérations ont permis d'améliorer le taux de rendement global du portefeuille.

Durant l'exercice, la part IC de BNP PARIBAS MOIS ISR, est passé de 22 956.07 euros le 31/12/2019 à 22 873.34 euros le 31/12/2020, ce qui représente une performance annualisée de -0.354%. Cette performance ne préjuge pas des résultats futurs. Pour information, la moyenne arithmétique de l'EONIA (calculée selon la méthode OIS) sur la même période a été de -0.460%.

Nos acquisitions ont porté sur des titres intégrant dans leur fonctionnement des critères de développement durable.

L'épidémie de COVID-19 a entraîné une crise sanitaire et économique sans précédent à l'échelle mondiale. Le Conseil continue de suivre les efforts déployés par les gouvernements pour contenir la propagation du virus et de surveiller l'impact économique de l'épidémie sur les sociétés représentées dans le portefeuille de la Société.

Performance

La performance du fonds est de :

La performance annuelle pour la part « IC » s'élève à -0.36 %
La performance annuelle pour la part « ID » s'élève à -0.36 %
La performance annuelle pour la part « Classic C » s'élève à -0.41 %
La performance annuelle pour la part « Classic D » s'élève à -0.41 %
La performance annuelle pour la part « XC » s'élève à -0.39 %
La performance annuelle pour la part « XD » s'élève à -0.39 %
La performance annuelle pour la part « Mandat » s'élève à -0.-0.43 %

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs de l'OPC.

Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR

L'OPC n'est pas concerné par les instruments SFTR au cours de l'exercice.

Instruments financiers du Groupe détenus dans l'OPC

Cette information figure dans l'annexe du rapport annuel – Complément d'information.

Les principaux mouvements du portefeuille sont disponibles sur demande auprès de la société de gestion.
BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France – Servie Client – TSA 47000 – 75318 Paris Cedex 09

Dans le cadre de la gestion des Placements Collectifs, des frais de transaction sont facturés à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers (achats et ventes de titres, pensions, futures, swaps).

PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (ESG)

Démarche générale

La démarche générale de prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance (ESG) de BNP Paribas Asset Management est indiqué dans le reporting 173 sur notre site web : <https://docfinder.bnpparibas-am.com/api/files/9B8A91FD-D198-45D4-8B78-D375AC8B82DA>

[L'ensemble de nos fonds applique notre stratégie d'investissement durable qui repose sur quatre piliers :](#)

Intégration ESG :

Nos analystes et gérants prennent en compte de manière systématique les facteurs ESG les plus pertinents et ce quel que soit le processus d'investissement. Nos directives et notre politique d'intégration ESG s'appliquent à tous nos processus d'investissement (et donc aux fonds, mandats et fonds thématiques). Cependant, elles ne sont pas applicables aux fonds indiciels, aux fonds négociés en bourse (ETF) et à certaines exceptions au processus de gestion spécifique. Conformément aux convictions de BNPP AM, cette démarche leur permet d'identifier des risques et les opportunités dont les autres acteurs du marché n'ont pas nécessairement connaissance, ce qui leur apporte donc un avantage comparatif. Le processus d'intégration des facteurs ESG est guidé par des principes communs formels et supervisé par un comité de validation ESG. Notre

objectif est que d'ici fin 2020, chaque processus d'investissement - et par définition, toute stratégie d'investissement ait été examiné et approuvé par ce comité.

En cas de controverse, les analystes ESG peuvent déclencher une procédure de surveillance particulière (mise en place d'une liste spécifique). Les gérants sont donc alertés et tout nouvel achat ou augmentation des positions sur ce titre placé sous surveillance est interdit jusqu'à ce qu'une nouvelle recommandation ESG soit fournie par les analystes ESG. Ce procédé nous permet de maintenir un niveau d'alerte maximum lors de l'apparition d'une controverse. Plus une entreprise est confrontée à un nombre important de controverses, plus le risque de réputation pour nos fonds est important. Toutes les controverses sont classées de niveau 1 (la moins grave) au niveau 5 (la plus importante). La classification prend en compte l'impact de l'incident (gravité et nombre), le niveau de récurrence, la responsabilité et le caractère exceptionnel, la réponse et la gestion par l'entreprise. Une entreprise est automatiquement pénalisée si elle fait face à une ou plusieurs controverses de niveau 3 ou supérieur. Si la controverse était extrêmement sérieuse ou avait des conséquences particulièrement négatives, la société pourrait alors être exclue de notre univers d'investissement.

En cas de d'exclusion, le gérant procédera au désinvestissement dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des investisseurs.

Vote, dialogue et engagement

Nous investissons de manière réfléchie et nous avons établi des directives détaillées en matière de vote sur un certain nombre d'enjeux ESG. De plus, nous pensons qu'un dialogue renforcé avec les émetteurs peut améliorer nos processus d'investissement et nous permettre de mieux maîtriser les risques sur le long terme. Nos gérants ainsi que nos experts du Sustainability Centre de BNPP AM dialoguent avec les entreprises dans lesquelles nous investissons, avec pour objectif de les inciter à adopter des pratiques responsables et respectueuses de l'environnement. De plus, nous avons pour objectif de rencontrer fréquemment les pouvoirs publics afin de discuter des moyens mis en œuvre dans la lutte contre le réchauffement climatique. Notre politique de vote est disponible à l'adresse suivante : <https://docfinder.bnpparibas-am.com/api/files/E5F49195-9D9E-41A0-B553-89EED19FBB11>

Conduite responsable des entreprises et exclusions sectorielles :

BNPP AM applique ainsi, pour tous ses investissements, des exclusions ESG fondées sur les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies. Cadre de référence universel d'évaluation des entreprises et applicable à l'ensemble des secteurs industriels, le Pacte Mondial s'appuie sur des conventions internationales portant sur les domaines du respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'environnement et sur la lutte contre la corruption.

En complément des principes du Pacte mondial des Nations Unies, BNPP AM applique des standards ESG spécifiques que doivent respecter les entreprises opérant dans certains secteurs sensibles en matière d'impacts sociaux et environnementaux. Ils sont définis au sein de politiques sectorielles qui concernent, à ce jour, l'huile de palme, la pâte à papier, le charbon, l'énergie nucléaire, les mines, l'amiante, l'agriculture et le tabac. Le non-respect des standards ESG définis par BNPP AM conduit à l'exclusion des sociétés du périmètre d'investissement. Enfin, conformément à la réglementation, certains domaines comme celui des armes controversées (mines anti personnelles et armes à fragmentation) sont proscrits de tout investissement.

Une vision prospective :

Nous pensons que trois points clés sous-tendent un système économique plus durable et plus inclusif : la transition énergétique, la protection de l'environnement et l'égalité. Nous avons défini un ensemble d'objectifs et mis au point des indicateurs de performance pour mesurer comment nous alignerons notre recherche, nos portefeuilles et notre engagement auprès des entreprises et des pouvoirs publics sur ces trois enjeux, les « 3E ».

Notre approche détaillée est décrite dans notre « Politique de conduite responsable de l'entreprise » : <https://docfinder.bnpparibas-am.com/api/files/D8E2B165-C94F-413E-BE2E-154B83BD4E9B>

Nos pratiques de vote en Assemblées générales et d'engagement avec les émetteurs sont mentionnées dans le reporting 173 de notre société : <https://docfinder.bnpparibas-am.com/api/files/9B8A91FD-D198-45D4-8B78-D375AC8B82DA>

Moyens utilisés pour informer les clients

Nous mettons à la disposition des investisseurs de nombreuses informations relatives à nos engagements et réalisations en tant qu'investisseur responsable sur le site de BNP Paribas Asset Management <http://www.bnpparibas-am.com/fr>.

Plusieurs publications sont aussi disponibles depuis notre site web : <https://www.bnpparibas-am.com/fr/sustainability/en-tant-quinvestisseur/>, et sont indiqués dans le reporting 173 de la BNP Paribas Asset Management : <https://docfinder.bnpparibas-am.com/api/files/9B8A91FD-D198-45D4-8B78-D375AC8B82DA>

Des documents sont disponibles sur notre site internet sur la page du fonds avec notamment des documents réglementaires (DICI, prospectus) et des rapports mensuels et annuels.

Pourcentage d'encours prenant en compte les critères ESG

Nous avons pour objectif que 100% des encours de nos fonds prennent en compte les critères ESG.

Adhésion à des chartes, codes, initiatives ou labels

Nos adhésions à des chartes, codes ou initiatives sont indiquées dans le reporting 173 sur notre site web : <https://docfinder.bnpparibas-am.com/api/files/9B8A91FD-D198-45D4-8B78-D375AC8B82DA>

Procédures internes pour identifier les risques associés aux critères ESG et l'exposition de ses activités à ces risques.

Les principaux risques ESG sont adressés via les standards minimum ESG requis avant chaque investissement tel que définis par notre politique d'investissement responsable. Les entreprises ne répondant pas à nos critères d'exigence ESG sont considérées comme à risques ESG fort et sont exclues de notre périmètre d'investissement sauf exception (**fonds indiciels qui répliquent l'indice**). Dans le cadre de l'adoption de notre stratégie climat, une réflexion a été initiée en interne sur la prise en compte des scénarios 2°C dans notre politique d'investissement ainsi que la prise en compte des différents risques liés au changement climatique. Les risques carbone que nous avons identifiés sont de trois ordres :

- risques de transition : risques engendrés par un processus d'ajustement vers une économie bas carbone. Les changements de politique, les risques technologiques et physiques pourraient entraîner une réévaluation de la valeur d'un grand nombre d'actifs, au fur et à mesure que les coûts et/ou opportunités se matérialiseront.
- risques physiques : conséquences engendrées par des événements climatiques et/ou météorologiques comme les inondations et les tempêtes qui provoquent des dégâts matériels ou perturbent le commerce.
- risques en responsabilité : conséquences qui pourraient se produire si des parties ayant souffert de pertes ou de dégâts dus aux effets du changement climatique entreprenaient des démarches auprès des entreprises qu'elles estiment responsables afin d'obtenir une indemnisation. De telles actions pourraient survenir contre les entreprises qui extraient et émettent du carbone et, si celles-ci bénéficient d'assurance en responsabilité, leurs assureurs.

Dans la mesure où il n'existe pas encore à ce jour de méthode de place permettant d'évaluer l'impact des risques physiques du changement climatique, BNPP AM se trouve dans l'incapacité d'évaluer de manière exhaustive son exposition à ce type de risques. C'est pour cette raison que nous sommes co-financeurs du développement d'une méthodologie innovante et d'un outil, Climate Risk & Impact Screening (CRIS), lancés à l'initiative de Carbone 4. Cette méthode d'évaluation nous permettra d'évaluer à terme notre exposition aux risques physiques du changement climatique de manière objective.

Fonds ESG renforcé

Ce fonds suit une approche nommée « ESG renforcé », pour BNP Paribas Asset Management, l'approche ESG renforcé conduit à des objectifs ESG et/ou performance carbone plus stricts. Cette approche intègre notamment des fonds « Best In Class » qui cible les entreprises et les Etats qui font preuve des meilleures pratiques sociales et environnementales, tout en respectant des règles de bonne gouvernance. D'autres stratégies avec une approche « ESG Renforcé » vont intégrer les critères ESG dans le processus de construction de portefeuille, à travers plusieurs critères comme par exemple :

- Augmentation d'au moins 20% de la note ESG du portefeuille par rapport à son indice de référence
- Réduction d'au moins 50% de l'empreinte carbone du fonds comparée à son indice

Pour notre fonds, nous mettons en ligne des codes de transparence et des reportings ESG dédiés : ce reporting permet d'évaluer les caractéristiques ESG du portefeuille par rapport à son indice de référence grâce à des indicateurs environnementaux (émissions de CO2), sociaux (controverses sociales) de gouvernance (taux d'indépendance du conseil d'administration) et de droit humain (Entreprise signataire du Pacte mondial des Nations Unis) Nous intégrons aussi dans ce document un reporting de la politique de droit de vote. Ils sont accessibles dans la rubrique Recherche de fonds de nos sites web pays en sélectionnant l'Indicateur « Investissement Socialement Responsable » puis la rubrique documents.

INFORMATIONS SUR LA POLITIQUE DE REMUNERATION EN VIGUEUR AU SEIN DE LA SOCIETE DE GESTION

Eléments qualitatifs de rémunération

L'information sur la politique de rémunération, applicable durant l'exercice comptable 2020, est disponible sur demande formulée auprès de la société de gestion : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France - TSA 47000 -75318 Paris cedex 09. Des informations descriptives de la politique de rémunération de la société de gestion sont également disponibles sur le site internet <http://www.bnpparibas-am.com/fr/politique-de-remuneration/>.

Éléments quantitatifs de rémunération

Ci-dessous, les informations quantitatives sur les rémunérations, telles qu'elles sont requises par l'article 22 de la directive AIFM (Directive 2011/61/UE du 8 juin 2011) et par l'article 69-3 de la directive OPCVM V (Directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014), dans un format conforme aux préconisations de l'association de Place AFG (Association Française de Gestion)¹.

Rémunérations agrégées des collaborateurs de BNPP AM France (« BNPP AM France ») (art 22-2-e de la directive AIFM et art 69-3 (a) de la directive OPCVM V):

	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale (k EUR) (fixe + variable)	Dont rémunération variable totale (k EUR)
Ensemble des collaborateurs de BNPP AM France ²	805	90,845	28,275

Rémunérations agrégées des collaborateurs de BNPP AM France dont l'activité a un impact significatif sur le profil de risque et sont donc « Collaborateurs Régulés »³ (art 22-2-f de la directive AIFM et art 69-3 (b) de la directive OPCVM V):

Secteur d'Activité	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale (k EUR)
Collaborateurs Régulés employés de BNPP AM France :	144	27,832
<i>dont gérants de Fonds d'Investissement Alternatifs / d'OPCVM / gérants de mandats européens</i>	132	24,774

¹ NB : les montants de rémunération ci-dessus ne sont pas directement réconciliables avec les données comptables de l'année, car ils reflètent des montants attribués, sur la base du périmètre des effectifs à la clôture de la campagne annuelle de rémunération variable, en mai 2020. Ainsi, par exemple, ces montants incluent toutes les rémunérations variables attribuées lors de cette campagne, qu'ils soient différés ou non, et que les collaborateurs soient finalement restés dans l'entreprise ou non.

² Outre ces effectifs et les montants correspondants, il faut noter les

- 5 collaborateurs de la succursale autrichienne, dont 1 a le statut d' « Identified Staff », et dont la rémunération totale et la rémunération variable totale s'élèvent respectivement en 2019 à 768 K EUR et 249 K EUR;
- 56 collaborateurs de la succursale italienne, dont 2 ont le statut d' « Identified Staff », et dont la rémunération totale et la rémunération variable totale s'élèvent respectivement en 2019 à 5,777 K EUR et 1,342 K EUR.
- 21 collaborateurs de la succursale allemande, dont 1 a le statut d' « Identified Staff », et dont la rémunération totale et la rémunération variable totale s'élèvent respectivement en 2019 à 3,415 K EUR et 679 K EUR.

³ La liste des collaborateurs régulés est déterminée au vu de la revue conduite en fin d'année.

Autres informations :

- Nombre de fonds FIA et OPCVM sous gestion de BNPP AM France :

	Nombre de fonds (31.12.2020)	En-cours géré (milliards d'Euros) au 31.12.2020
OPCVM	199	81
Fonds d'Investissement Alternatifs	306	48

- Sous la supervision du comité de rémunération de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Holding et de son conseil d'administration, un audit indépendant et centralisé de la politique globale de rémunération de BNP Paribas Asset Management, et de sa mise en œuvre au cours de l'exercice 2019/2020, a été réalisé entre mai et juillet 2020. Les résultats de cet audit, qui a couvert les entités du périmètre de BNP Paribas Asset Management titulaires d'une licence AIFM et/ou OPCVM, ont donné lieu à la cotation « Satisfactory ».
- Des informations supplémentaires sur la détermination de la rémunération variable sont fournies dans la description de la politique de rémunération, publiée sur le site internet de la société.

INFORMATION SUR LA POLITIQUE DE SELECTION ET D'ÉVALUATION DES SERVICES D'AIDE A LA DECISION D'INVESTISSEMENT ET D'EXECUTION D'ORDRES

L'information sur la politique de sélection et d'évaluation des entités qui fournissent les services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres de BNP Paribas Asset Management France est disponible sur le site www.bnpparibas-am.fr.

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION

Le dernier compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site www.bnpparibas-am.fr.

POLITIQUE DE BEST SELECTION ET BEST EXECUTION DE BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT FRANCE (BNPP AM FRANCE)

La politique de sélection et d'exécution est disponible sur le site www.bnpparibas-am.fr.

BNP PARIBAS MOIS ISR

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
BNP Paribas Asset Management France

1, boulevard Haussmann
75009 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

BNP PARIBAS MOIS ISR

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
BNP Paribas Asset Management France

1, boulevard Haussmann
75009 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux porteurs de parts du FCP BNP PARIBAS MOIS ISR,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif BNP PARIBAS MOIS ISR constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Stéphane Collas
Stéphane COLLAS

Bilan actif

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Immobilisations Nettes	-	-
Dépôts	369,990,500.00	102,998,348.60
Instruments financiers	10,696,311,873.38	5,188,892,654.63
Actions et valeurs assimilées	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	10,244,045,895.72	5,187,205,991.10
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	10,173,808,864.73	4,869,418,969.94
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	70,237,030.99	317,787,021.16
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres d'organismes de placement collectif	452,144,974.29	1,269,076.97
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	452,144,974.29	1,269,076.97
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Créances représentatives de titre reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	121,003.37	417,586.56
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	121,003.37	417,586.56
Autres Actifs : Loans	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	-	5,000,000.00
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	-	5,000,000.00
Comptes financiers	816,005,617.22	576,460,618.02
Liquidités	816,005,617.22	576,460,618.02
TOTAL DE L'ACTIF	11,882,307,990.60	5,873,351,621.25

Bilan passif

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Capitaux propres	-	-
Capital	11,617,509,906.71	5,852,075,795.23
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-20,668,185.87	-10,317,847.62
Résultat de l'exercice (a,b)	-15,138,676.07	-6,780,311.03
Total capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	11,581,703,044.77	5,834,977,636.58
Instruments financiers	-	22,512.70
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	22,512.70
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	22,512.70
Dettes	300,604,945.83	38,351,471.97
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	300,604,945.83	38,351,471.97
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	11,882,307,990.60	5,873,351,621.25

(a) Y compris comptes de régularisations.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Hors-bilan

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Swap de taux		
achat IRS25		150,000,000.00
achat IRS26		50,000,000.00
achat IRS27		5,000,000.00
achat IRS29		50,000,000.00
achat IRS30		25,000,000.00
achat IRS31		50,000,000.00
achat IRS32		50,000,000.00
achat IRS33		50,000,000.00
achat IRS34		25,000,000.00
achat IRS35		80,000,000.00
achat IRS36		35,000,000.00
achat IRS37		35,000,000.00
achat IRS39		35,000,000.00
achat IRS40		35,000,000.00
achat IRS41		30,000,000.00
achat IRS42		50,000,000.00
achat IRS43		20,000,000.00
achat IRS44	30,000,000.00	-
achat IRS45	60,000,000.00	-
achat IRS46	40,000,000.00	-
Autres engagements		

Compte de résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Produits sur opérations financières	-	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-2,906,707.99	-1,475,265.84
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-2,952,561.68	-27,695.91
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-85,802.40	-71,949.41
Autres produits financiers	-	-
TOTAL I	-5,945,072.07	-1,574,911.16
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	3,515,014.56	33,346.31
Charges sur dettes financières	-4,629,321.46	-2,078,947.49
Autres charges financières	-	-
TOTAL II	-1,114,306.90	-2,045,601.18
Résultat sur opérations financières (I + II)	-7,059,378.97	-3,620,512.34
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-4,660,433.27	-3,413,649.01
Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)	-11,719,812.24	-7,034,161.35
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-3,418,863.83	253,850.32
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I + II + III + IV + V + VI)	-15,138,676.07	-6,780,311.03

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié. Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les titres de créance et assimilés négociables sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux d'actualisation retenu étant basé sur les taux marchés sans risque (EONIA) auxquels un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur est ajouté. Le niveau de l'écart exprimé en points de base est calculé par les équipes Investment Operation Reference Data Pricing de BNP Paribas Investment Partners en fonction des transactions observées sur le marché primaire compilées par date de maturité, niveaux de rating ainsi que le secteur de l'émetteur. Les rating utilisés sont attribués aux titres de créance négociables par les agences de notation Moody's, Standard & Poors et Fitch.

En cas d'événements de crédit concernant un titre de créance négociable détenu en portefeuille, l'évaluation de ce titre est réalisée de manière individuelle.

Les EMTN font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

- Les prêts de titres : la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres.
- Les emprunts de titres : les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur du marché des titres.
- Les collatéraux : s'agissant des titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêts de titres, l'OPC a opté pour une présentation de ces titres dans les comptes du bilan à hauteur de la dette correspondant à l'obligation de restitution de ceux-ci.
- Les pensions livrées d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : individualisation de la créance sur la base du prix du contrat. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.
- Les pensions long terme : Elles sont enregistrées et évaluées à leur nominal, même si elles ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans valeur planchée. L'impact est proportionnel à la durée résiduelle de la pension et l'écart constaté entre la marge contractuelle et la marge de marché pour une date de maturité identique.
- Les mises en pensions d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : valeur boursière. La dette valorisée sur la base de la valeur contractuelle est inscrite au passif du bilan. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

Provision pour risque des liquidités de marché.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Swaps de taux :

- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés
- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché. L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.

L'engagement hors bilan des swaps correspond au nominal.

Swaps structurés (swaps à composante optionnelle) : ces swaps font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

Frais de gestion financière

- 0.90% TTC maximum pour les catégories de parts « Classic »
- 0.15 % TTC maximum pour les catégories de parts « IC » et « ID »
- 0 % TTC maximum pour les catégories de parts « XC » et « XD »
- 0.60% TTC maximum pour la part « Mandat »

La dotation est calculée sur la base de l'actif net, déduction faite des O.P.C. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse,...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Frais administratifs externes à la société de gestion

0.10% TTC maximum sur la base de l'actif net par an.

Commission de surperformance

Néant

Rétrocession de frais de gestion

Néant

Méthode de comptabilisation des intérêts

Intérêts encaissés

Affectation des résultats réalisés

Catégories de part « Classic » classe « C » : Capitalisation
Catégories de part « Classic » classe « D » : Distribution
Catégories de part « IC » : Capitalisation
Catégories de part « ID » : Distribution
Catégories de part « XC » : Capitalisation
Catégories de part « XD » : Capitalisation et/ou Distribution
Catégories de part « Mandat » : Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées

Catégories de part « Classic » classe « C » : Capitalisation
Catégories de part « Classic » classe « D » : Distribution
Catégories de part « IC » : Capitalisation
Catégories de part « ID » : Distribution
Catégories de part « XC » : Capitalisation
Catégories de part « XD » : Capitalisation et/ou Distribution
Catégories de part « Mandat » : Capitalisation

Changements affectant le fonds

Néant

Evolution de l'actif net

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Actif net en début d'exercice	5,834,977,636.58	5,150,103,800.22
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	57,833,968,413.23	35,743,161,927.04
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-52,055,599,847.61	-35,040,220,858.14
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	122,603.30	205,223.12
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-14,953,534.15	-10,995,054.23
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transaction	-	-
Différences de change	-	-
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-2,333,769.25	-234,115.94
Différence d'estimation exercice N	-7,510,192.30	-5,176,423.05
Différence d'estimation exercice N-1	5,176,423.05	4,942,307.11
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme :	-281,919.09	395,073.86
Différence d'estimation exercice N	113,154.77	395,073.86
Différence d'estimation exercice N-1	-395,073.86	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-11,719,812.24	-7,034,161.35
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments *	-2,476,726.00	-404,198.00
Actif net en fin d'exercice	11,581,703,044.77	5,834,977,636.58

* Provision VL

Complément d'information 1

	Exercice 31/12/2020
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	359,373,635.94
OPC	452,144,974.29
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	60,000,000.00
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables.

Complément d'information 2

	Exercice 31/12/2020	
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Nombre de titres	
Catégorie de classe IC (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	2,356,172.274	
Nombre de titres rachetés	2,111,783.504	
Catégorie de classe Classic C (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	486,375.463	
Nombre de titres rachetés	519,928.122	
Catégorie de classe ID (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	301.458	
Nombre de titres rachetés	305.603	
Catégorie de classe XC (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	903,476.127	
Nombre de titres rachetés	586,485.209	
Catégorie de classe Classic D (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	-	
Nombre de titres rachetés	652.598	
Catégorie de classe Mandat (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	183,205.306	
Nombre de titres rachetés	181,328.496	
Catégorie de classe XD (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	203,598.281	
Nombre de titres rachetés	217,257.458	
Commissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)	
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-	
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-	
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	786,610.75	
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-	
Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe IC (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	3,413,499.01	0.05
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-

Complément d'information 2

	Exercice 31/12/2020	
Catégorie de classe Classic C (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	55,410.07	0.09
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe ID (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	4,692.76	0.05
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe XC (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	559,942.05	0.08
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe Classic D (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	7,403.78	0.10
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe Mandat (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	68,106.29	0.12
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe XD (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	551,379.31	0.08
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	-	

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 31/12/2020
Ventilation par nature des créances	
Avoir fiscal à récupérer	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Valorisation des achats de devises à terme	
Contrevaleur des ventes à terme	
Autres débiteurs divers	
Coupons à recevoir	
TOTAL DES CREANCES	
Ventilation par nature des dettes	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	70,000.00
Provision charges d'emprunts	
Valorisation des ventes de devises à terme	
Contrevaleur des achats à terme	
Frais et charges non encore payés	690,234.44
Autres créditeurs divers	295,064,121.46
Provision pour risque des liquidités de marché	4,780,589.93
TOTAL DES DETTES	300,604,945.83

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 31/12/2020
Actif	
Obligations et valeurs assimilées	-
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	10,244,045,895.72
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	10,244,045,895.72
Bons du Trésor	818,541,790.00
Autres TCN	9,355,267,074.73
Autres Titres de créances	70,237,030.99
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Autres actifs : Loans	-
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
Hors-bilan	
Opérations de couverture	
Taux	-
Actions	-
Autres	-
Autres opérations	
Taux	130,000,000.00
Actions	-
Autres	-

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	369,990,500.00	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	6,553,086,744.66	3,690,959,151.06	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	816,005,617.22
Passif				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	130,000,000.00	-	-	-

Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	369,990,500.00	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	4,320,819,415.83	5,873,046,384.43	50,180,095.46	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	816,005,617.22	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	130,000,000.00	-	-	-	-

Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Devise
Actif	Néant
Dépôts	-
Actions et valeurs assimilées	-
Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Titres d'OPC	-
Opérations temporaires sur titres	-
Autres actifs: Loans	-
Autres instruments financiers	-
Créances	-
Comptes financiers	-
Passif	Néant
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres	-
Dettes	-
Comptes financiers	-
Hors-bilan	Néant
Opérations de couverture	-
Autres opérations	-

Au 31 Décembre 2020, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en devise de référence de la comptabilité.

Affectation des résultats

Catégorie de classe IC (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-12,300,472.27	-4,504,062.17
Total	-12,300,472.27	-4,504,062.17
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-12,300,472.27	-4,504,062.17
Total	-12,300,472.27	-4,504,062.17
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-17,472,858.60	-7,455,818.15
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-17,472,858.60	-7,455,818.15
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-17,472,858.60	-7,455,818.15
Total	-17,472,858.60	-7,455,818.15
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe Classic C (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-71,889.14	-116,252.60
Total	-71,889.14	-116,252.60
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-71,889.14	-116,252.60
Total	-71,889.14	-116,252.60
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-73,688.62	-132,933.55
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-73,688.62	-132,933.55
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-73,688.62	-132,933.55
Total	-73,688.62	-132,933.55
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe ID (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-6,487.94	-7,986.14
Total	-6,487.94	-7,986.14
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-6,487.94	-7,986.14
Total	-6,487.94	-7,986.14
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-9,216.42	-13,218.16
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-9,216.42	-13,218.16
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-9,216.42	-13,218.16
Total	-9,216.42	-13,218.16
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe XC (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-1,606,261.95	-939,465.96
Total	-1,606,261.95	-939,465.96
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-1,606,261.95	-939,465.96
Total	-1,606,261.95	-939,465.96
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1,822,396.61	-1,194,045.76
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-1,822,396.61	-1,194,045.76
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-1,822,396.61	-1,194,045.76
Total	-1,822,396.61	-1,194,045.76
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe Classic D (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-12,628.84	-12,268.97
Total	-12,628.84	-12,268.97
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-12,628.84	-12,268.97
Total	-12,628.84	-12,268.97
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-12,944.98	-14,029.38
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-12,944.98	-14,029.38
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-12,944.98	-14,029.38
Total	-12,944.98	-14,029.38
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe Mandat (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-81,294.71	-69,966.33
Total	-81,294.71	-69,966.33
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-81,294.71	-69,966.33
Total	-81,294.71	-69,966.33
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-74,856.58	-71,199.39
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-74,856.58	-71,199.39
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-74,856.58	-71,199.39
Total	-74,856.58	-71,199.39
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe XD (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-1,059,641.22	-1,130,308.86
Total	-1,059,641.22	-1,130,308.86
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-1,059,641.22	-1,130,308.86
Total	-1,059,641.22	-1,130,308.86
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1,202,224.06	-1,436,603.23
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-1,202,224.06	-1,436,603.23
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-1,202,224.06	-1,436,603.23
Total	-1,202,224.06	-1,436,603.23
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe IC (Devise: EUR)

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	23,161.0100	23,096.2800	23,021.5260	22,956.0740	22,873.3480
Actif net (en k EUR)	4,390,276.77	4,965,168.96	4,065,515.88	4,216,634.45	9,791,428.34
Nombre de titres					
Parts C	189,554.634	214,976.999	176,596.280	183,682.733	428,071.503

Date de mise en paiement	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	8.02	-20.08	-46.52	-40.59	-40.81
Capitalisation unitaire sur résultat					
Parts C	-5.90	-15.27	-31.79	-24.52	-28.73

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Catégorie de classe Classic C (Devise: EUR)

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	1,015.0889	1,011.7835	1,008.0413	1,004.6955	1,000.5908
Actif net (en k EUR)	59,336.72	56,795.25	53,944.97	75,162.18	41,282.62
Nombre de titres					
Parts C	58,454.706	56,133.795	53,514.642	74,810.905	41,258.246

Date de mise en paiement	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	0.35	-0.87	-2.03	-1.77	-1.78
Capitalisation unitaire sur résultat					
Parts C	-0.70	-1.13	-1.86	-1.55	-1.74

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

BNP PARIBAS MOIS ISR

Catégorie de classe ID (Devise: EUR)

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts D	557,938.4400	556,379.1700	554,578.3700	553,001.5510	551,008.6910
Actif net (en k EUR)	557.93	556.36	554.60	7,475.50	5,164.60
Nombre de titres					
Parts D	1.000	1.000	1.000	13.518	9.373

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Date de mise en paiement					
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts D	193.43	-483.90	-1,120.84	-977.81	-983.29
Capitalisation unitaire sur résultat					
Parts D	-142.24	-367.89	-765.94	-590.77	-692.19

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Catégorie de classe XC (Devise: EUR)

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	1,114.7583	1,111.2707	1,107.2967	1,103.7924	1,099.4671
Actif net (en k EUR)	210,191.40	887,535.97	360,873.70	675,182.04	1,021,057.37
Nombre de titres					
Parts C	188,553.338	798,667.635	325,905.157	611,692.956	928,683.874

Date de mise en paiement	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	0.38	-0.96	-2.23	-1.95	-1.96
Capitalisation unitaire sur résultat					
Parts C	-0.65	-1.10	-1.90	-1.53	-1.72

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Catégorie de classe Classic D (Devise: EUR)

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts D	1,007.0654	1,003.7860	1,000.0733	996.7541	992.6816
Actif net (en k EUR)	11,781.03	10,056.56	8,844.68	7,932.40	7,252.17
Nombre de titres					
Parts D	11,698.373	10,018.628	8,844.029	7,958.231	7,305.633

Date de mise en paiement	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts D	0.34	-0.87	-2.02	-1.76	-1.77
Capitalisation unitaire sur résultat					
Parts D	-0.69	-1.12	-1.84	-1.54	-1.72

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

BNP PARIBAS MOIS ISR

Catégorie de classe Mandat (Devise: EUR)

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Valeur liquidative (en EUR)				
Parts C	998.2834	994.4066	990.9168	986.6741
Actif net (en k EUR)	20,394.03	23,659.72	40,253.03	41,932.48
Nombre de titres				
Parts C	20,429.103	23,792.805	40,622.012	42,498.822

Date de mise en paiement	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes				
Parts C	-0.66	-2.01	-1.75	-1.76
Capitalisation unitaire sur résultat				
Parts C	-0.52	-2.02	-1.72	-1.91

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Catégorie de classe XD (Devise: EUR)

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Valeur liquidative (en EUR)			
Parts D	9,995.8261	9,964.1926	9,925.1469
Actif net (en k EUR)	636,710.26	812,338.02	673,585.45
Nombre de titres			
Parts D	63,697.613	81,525.724	67,866.547

Date de mise en paiement	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes			
Parts D	-2.74	-17.62	-17.71
Capitalisation unitaire sur résultat			
Parts D	-2.87	-13.86	-15.61

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2020

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Titres de créances				10,244,045,895.72	88.46
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé				10,244,045,895.72	88.46
Titres de Créances Négociables				10,173,808,864.73	87.85
ACHMEA BANK NV 0% 09/09/2021 NEUCP	10,000,000.00	100.32	EUR	10,031,539.70	0.09
ACHMEA BANK NV 0% 18/11/2021 NEUCP	10,000,000.00	100.40	EUR	10,039,736.30	0.09
ACHMEA BANK NV 0% 24/11/2021 NEUCP	50,000,000.00	100.40	EUR	50,202,274.50	0.43
ACHMEA BANK NV 0% 27/09/2021 NEUCP	19,000,000.00	100.34	EUR	19,063,799.34	0.16
ACHMEA BANK NV 0% 31/08/2021 NEUCP	10,000,000.00	100.31	EUR	10,030,509.30	0.09
ACS ACTIVIDADES DE CONSTRUCCION Y SERVIC	15,000,000.00	100.34	EUR	15,051,480.00	0.13
AIR LIQUIDE FINANCE SA 0% 15/01/2021 NEU	15,000,000.00	100.02	EUR	15,002,912.40	0.13
ALPES PROVENCE (CAISSE REGIONALE DE CRED	20,000,000.00	100.15	EUR	20,030,969.60	0.17
ALPES PROVENCE (CAISSE REGIONALE DE CRED	10,000,000.00	100.06	EUR	10,005,710.00	0.09
AQUITAINE (CAISSE REGIONALE) 0% 06/09/20	30,000,000.00	100.33	EUR	30,099,631.20	0.26
ARKEMA 0% 04/02/2021 NEUCP	80,000,000.00	100.05	EUR	80,037,562.40	0.69
AVIVA PLC 0% 27/04/2021	10,000,000.00	100.16	EUR	10,016,122.40	0.09
AXA BANQUE SA EONICAP+0.03 07/10/2021 N	50,000,000.00	100.02	EUR	49,959,659.85	0.43
AXA BANQUE SA EONICAP+0.03 14/10/2021 N	75,000,000.00	100.02	EUR	74,945,291.97	0.65
AXA BANQUE SA EONICAP+0.03 24/09/2021 N	16,000,000.00	100.02	EUR	15,984,694.06	0.14
AXA BANQUE SA EONICAP+0.05 01/09/2021 N	75,000,000.00	100.04	EUR	74,922,845.72	0.65
AXA BANQUE SA EONICAP+0.05 17/09/2021 N	75,000,000.00	100.04	EUR	74,937,206.81	0.65
AXA BANQUE SA EONICAP+0.07 11/08/2021 N	20,000,000.00	100.05	EUR	19,978,377.93	0.17
AXA BANQUE SA EONICAP+0.175 24/02/2021	71,000,000.00	100.04	EUR	70,849,485.50	0.61
AXA BANQUE SA ESTERCAP+0.075 08/12/2021	25,000,000.00	99.98	EUR	24,986,323.66	0.22
AXA SA 0% 11/06/2021 NEUCP	10,000,000.00	100.22	EUR	10,022,044.10	0.09
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA 0% 10	50,000,000.00	100.06	EUR	50,028,321.50	0.43
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA 0% 22	10,000,000.00	100.37	EUR	10,036,520.70	0.09
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA 0% 26	30,000,000.00	100.08	EUR	30,023,437.50	0.26
BANCO BILBAO VIZCAYA 0% 29/01/2021 NEUCP	100,000,000.00	100.04	EUR	100,040,207.00	0.86
BANCO SANTANDER SA 0% 05/03/2021	20,000,000.00	100.09	EUR	20,018,175.40	0.17
BANCO SANTANDER SA 0% 06/07/2021	20,000,000.00	100.25	EUR	20,050,412.00	0.17
BANCO SANTANDER SA 0% 07/09/2021	20,000,000.00	100.33	EUR	20,066,676.20	0.17
BANCO SANTANDER SA 0% 08/09/2021	20,000,000.00	100.33	EUR	20,066,931.20	0.17
BANCO SANTANDER SA 0% 10/02/2021	20,000,000.00	100.06	EUR	20,011,705.80	0.17
BANCO SANTANDER SA 0% 26/02/2021	100,000,000.00	100.08	EUR	100,081,156.00	0.86

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2020

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
BANCO SANTANDER SA 0% 29/07/2021	20,000,000.00	100.28	EUR	20,056,403.20	0.17
BANK OF CHINA FRANKFURT BRANCH 0% 22/01/	15,000,000.00	100.03	EUR	15,004,704.15	0.13
BANK OF CHINA LIMITED 0% 10/02/2021 NEUC	45,000,000.00	100.06	EUR	45,025,514.10	0.39
BANK OF CHINA LIMITED 0% 12/08/2021	25,000,000.00	100.18	EUR	25,045,532.25	0.22
BANK OF CHINA LTD/LONDON 0% 05/11/2021	44,000,000.00	100.23	EUR	44,102,027.64	0.38
BANK OF CHINA LTD/LONDON 0% 12/02/2021	20,000,000.00	100.06	EUR	20,011,873.80	0.17
BANK OF CHINA LTD/LONDON 0% 23/08/2021	30,000,000.00	100.19	EUR	30,056,914.20	0.26
BANK OF CHINA LTD/LONDON 0% 25/01/2021	50,000,000.00	100.04	EUR	50,017,665.50	0.43
BANK OF CHINA LTD/LONDON 0% 28/01/2021	35,000,000.00	100.04	EUR	35,013,710.90	0.30
BANK OF CHINA LTD/LONDON 0% 28/07/2021	100,000,000.00	100.17	EUR	100,171,564.00	0.86
BANK OF CHINA LTD/LONDON 0% 29/11/2021	20,000,000.00	100.24	EUR	20,048,457.60	0.17
BANK OF CHINA LTD/PARIS 0% 22/01/2021 NE	50,000,000.00	100.03	EUR	50,015,680.50	0.43
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL SA EO	100,000,000.00	100.09	EUR	99,952,256.58	0.86
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL SA EO	100,000,000.00	100.06	EUR	99,919,753.97	0.86
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL SA EO	100,000,000.00	100.06	EUR	99,918,683.22	0.86
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL SA EO	100,000,000.00	100.03	EUR	99,889,328.92	0.86
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL SA EO	24,000,000.00	100.04	EUR	23,974,862.41	0.21
BANQUE POSTALE (LA) EONICAP+0.045 08/09	43,000,000.00	100.00	EUR	42,943,103.01	0.37
BANQUE POSTALE (LA) EONICAP+0.05 27/08/	50,000,000.00	100.01	EUR	49,930,192.00	0.43
BNP PARIBAS EONICAP+0.28 02/06/2021 NEU	45,000,000.00	100.11	EUR	45,000,964.84	0.39
BNP PARIBAS SA EONICAP+0.06 03/09/2021	35,000,000.00	100.01	EUR	34,957,206.69	0.30
BNP PARIBAS SA EONICAP+0.19 05/03/2021	50,000,000.00	100.04	EUR	49,905,496.15	0.43
BNP PARIBAS SA EONICAP+0.2 07/06/2021 C	50,000,000.00	100.08	EUR	49,967,882.50	0.43
BNP PARIB EONICAP+0.17 05/02/2021 NEUCP	30,000,000.00	100.02	EUR	29,928,522.19	0.26
BNP PARIB EONICAP+0.18 04/02/2021 NEUCP	50,000,000.00	100.02	EUR	49,880,976.25	0.43
BNP PARIB EONICAP+0.18 05/01/2021 NEUCP	50,000,000.00	100.00	EUR	49,868,810.92	0.43
BNP PARIB EONICAP+0.18 07/01/2021 NEUCP	50,000,000.00	100.00	EUR	49,863,776.40	0.43
BP CAPITAL MARKETS PLC 0% 08/09/2021	11,000,000.00	100.30	EUR	11,032,739.41	0.10
BP CAPITAL MARKETS PLC 0% 15/07/2021	10,000,000.00	100.25	EUR	10,024,737.70	0.09
BPCE SA EONICAP+0.02 09/11/2021 NEUCP	40,000,000.00	99.97	EUR	39,962,594.09	0.35
BPCE SA EONICAP+0.07 01/09/2021 CP	50,000,000.00	100.02	EUR	49,942,339.22	0.43
BPCE SA EONICAP+0.09 12/08/2021 NEUCP	20,000,000.00	100.03	EUR	19,977,029.68	0.17
BPCE SA EONICAP+0.09 16/08/2021 NEUCP	75,000,000.00	100.03	EUR	74,916,996.69	0.65
BPCE SA EONICAP+0.13 23/07/2021 NEUCP	25,000,000.00	100.06	EUR	24,976,068.65	0.22

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2020

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
BPCE SA EONACAP+0.18 01/02/2021 NEUCP	25,000,000.00	100.02	EUR	24,942,337.99	0.22
BPCE SA 0% 04/01/2021 NEUCP	100,000,000.00	100.00	EUR	100,004,605.00	0.86
BPIFRANCE FINANCEMENT SA 0% 01/07/2021 N	50,000,000.00	100.23	EUR	50,113,408.00	0.43
BPIFRANCE FINANCEMENT SA 0% 01/07/2021 N	20,000,000.00	100.23	EUR	20,045,363.20	0.17
BPIFRANCE FINANCEMENT SA 0% 13/07/2021 N	50,000,000.00	100.24	EUR	50,120,060.50	0.43
BPIFRANCE FINANCEMENT SA 0% 28/06/2021 N	50,000,000.00	100.22	EUR	50,111,757.00	0.43
BRED BANQUE POPULAIRE 0% 03/02/2021 NEUC	32,000,000.00	100.05	EUR	32,015,516.48	0.28
BRED BANQUE POPULAIRE 0% 25/02/2021 NEUC	50,000,000.00	100.08	EUR	50,039,877.50	0.43
CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTU	10,000,000.00	100.33	EUR	10,033,465.60	0.09
CAIXABANK SA 0% 15/02/2021	25,000,000.00	100.06	EUR	25,015,857.00	0.22
CARREFOUR BANQUE SA 0% 19/01/2021 NEUCP	7,000,000.00	100.02	EUR	7,001,747.55	0.06
CARREFOUR BANQUE SA 0% 29/01/2021 NEUCP	15,000,000.00	100.04	EUR	15,005,587.35	0.13
CDC HABITAT 0% 05/11/2021 NEUCP	21,000,000.00	100.36	EUR	21,074,855.97	0.18
CDC HABITAT 0% 28/01/2021 NEUCP	9,000,000.00	100.04	EUR	9,003,391.02	0.08
CHARENTE - PERIGORD (CAISSE REGIONALE DE	30,000,000.00	100.02	EUR	29,965,387.87	0.26
CHARENTE - PERIGORD (CAISSE REGIONALE DE	20,000,000.00	99.97	EUR	19,985,594.10	0.17
COMMERZBANK AG 0% 01/02/2021	80,000,000.00	100.04	EUR	80,035,411.20	0.69
COMMERZBANK AG 0% 05/02/2021	30,000,000.00	100.05	EUR	30,014,937.60	0.26
COMMERZBANK AG 0% 15/02/2021	30,000,000.00	100.06	EUR	30,019,028.40	0.26
CONTINENTAL AG 0% 20/08/2021	23,000,000.00	100.28	EUR	23,064,687.50	0.20
COOPERATIEVE RABOBANK U.A 0% 22/06/2021	25,000,000.00	100.23	EUR	25,058,569.00	0.22
COOPERATIVE RABOBANK U.A 0% 12/08/2021	20,000,000.00	100.30	EUR	20,060,017.80	0.17
COVIVIO 0% 01/04/2021 NEUCP	15,000,000.00	100.12	EUR	15,017,756.40	0.13
COVIVIO 0% 06/09/2021 NEUCP	47,000,000.00	100.30	EUR	47,139,097.44	0.41
COVIVIO 0% 06/09/2021 NEUCP	35,000,000.00	100.30	EUR	35,103,583.20	0.30
COVIVIO 0% 09/11/2021 NEUCP	20,000,000.00	100.34	EUR	20,068,391.40	0.17
COVIVIO 0% 09/11/2021 NEUCP	15,000,000.00	100.34	EUR	15,051,293.55	0.13
COVIVIO 0% 13/08/2021 NEUCP	20,000,000.00	100.27	EUR	20,054,992.40	0.17
COVIVIO 0% 22/01/2021 NEUCP	15,000,000.00	100.03	EUR	15,004,346.70	0.13
COVIVIO 0% 23/08/2021 NEUCP	7,000,000.00	100.28	EUR	7,019,873.14	0.06
COVIVIO 0% 25/08/2021 NEUCP	1,500,000.00	100.29	EUR	1,504,284.84	0.01
CREDIT A EONACAP+0.185 16/02/2021 NEUCP	30,000,000.00	100.03	EUR	29,934,733.09	0.26
CREDIT A EONACAP+0.205 29/01/2021 NEUCP	40,000,000.00	100.02	EUR	39,911,733.52	0.34
CREDIT AGR EONACAP+0.2 22/01/2021 NEUCP	40,000,000.00	100.01	EUR	39,907,340.70	0.34
CREDIT AGRICOLE SA EONACAP+0.015 12/11/	40,000,000.00	99.97	EUR	39,961,804.67	0.35

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2020

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL EONIACAP	100,000,000.00	100.00	EUR	99,902,419.93	0.86
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL EONIACAP	90,000,000.00	100.00	EUR	89,926,313.92	0.78
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL EONIACAP	75,000,000.00	100.00	EUR	74,932,335.22	0.65
DANONE SA 0% 07/06/2021 NEUCP	12,000,000.00	100.20	EUR	12,024,546.72	0.10
DANONE SA 0% 08/01/2021 NEUCP	20,000,000.00	100.01	EUR	20,001,941.40	0.17
DANONE SA 0% 08/02/2021 NEUCP	8,000,000.00	100.05	EUR	8,004,018.08	0.07
DANONE SA 0% 15/03/2021 NEUCP	25,000,000.00	100.10	EUR	25,024,018.00	0.22
DANONE SA 0% 25/01/2021 NEUCP	23,000,000.00	100.03	EUR	23,007,499.84	0.20
DANONE SA 0% 26/02/2021 NEUCP	18,000,000.00	100.07	EUR	18,013,282.92	0.16
DANONE SA 0% 30/03/2021 NEUCP	20,000,000.00	100.12	EUR	20,023,143.80	0.17
EIFFAGE SA 0% 28/07/2021 NEUCP	7,000,000.00	100.26	EUR	7,018,203.64	0.06
ELECTRICITE DE FRANCE SA 0% 24/03/2021 N	25,000,000.00	100.11	EUR	25,026,966.00	0.22
ENAGAS SA 0% 29/01/2021	15,000,000.00	100.03	EUR	15,004,584.75	0.13
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 0% 05/01/2	10,000,000.00	100.01	EUR	10,000,554.70	0.09
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 0% 11/01/2	25,000,000.00	100.01	EUR	25,003,467.00	0.22
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 0% 12/01/2	10,000,000.00	100.02	EUR	10,001,525.50	0.09
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 0% 13/01/2	10,000,000.00	100.02	EUR	10,001,664.20	0.09
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 0% 15/01/2	17,000,000.00	100.02	EUR	17,003,300.72	0.15
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 0% 21/01/2	3,000,000.00	100.03	EUR	3,000,832.20	0.03
FERROVIAL SA 0% 02/03/2021	15,000,000.00	100.08	EUR	15,011,852.70	0.13
FERROVIAL SA 0% 14/01/2021	8,000,000.00	100.02	EUR	8,001,442.32	0.07
FRANCE(ELECTRICITE DE) 0% 22/06/2021 NEU	25,000,000.00	100.22	EUR	25,055,662.00	0.22
FRANFINANCE SA 0% 03/06/2021 NEUCP	25,000,000.00	100.21	EUR	25,052,570.25	0.22
FRANFINANCE SA 0% 11/05/2021 NEUCP	10,000,000.00	100.18	EUR	10,017,979.60	0.09
FRENCH BTF 0% 20-03/02/2021	100,000,000.00	100.07	EUR	100,067,000.00	0.86
FRENCH BTF 0% 20-03/02/2021	24,000,000.00	100.07	EUR	24,016,080.00	0.21
FRENCH BTF 0% 20-03/02/2021	19,100,000.00	100.07	EUR	19,112,797.00	0.17
FRENCH BTF 0% 20-03/02/2021	4,900,000.00	100.07	EUR	4,903,283.00	0.04
FRENCH BTF 0% 20-03/03/2021	8,000,000.00	100.12	EUR	8,009,280.00	0.07
FRENCH BTF 0% 20-10/02/2021	50,000,000.00	100.08	EUR	50,038,000.00	0.43
FRENCH BTF 0% 20-17/02/2021	50,000,000.00	100.09	EUR	50,044,000.00	0.43
FRENCH BTF 0% 20-24/02/2021	100,000,000.00	100.11	EUR	100,106,000.00	0.86
FRENCH BTF 0% 20-24/02/2021	50,000,000.00	100.11	EUR	50,053,000.00	0.43
FRENCH BTF 0% 20-27/01/2021	100,000,000.00	100.06	EUR	100,056,000.00	0.86
FRENCH BTF 0% 20-27/01/2021	85,000,000.00	100.06	EUR	85,047,600.00	0.73

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2020

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
GECINA SA 0% 25/03/2021 NEUCP	36,000,000.00	100.11	EUR	36,039,302.64	0.31
GECINA SA 0% 25/03/2021 NEUCP	30,000,000.00	100.11	EUR	30,032,752.20	0.26
GERMAN T-BILL 0% 20-20/01/2021	200,000,000.00	100.04	EUR	200,082,000.00	1.73
HONDA BANK GMBH 0% 29/06/2021	10,000,000.00	100.23	EUR	10,023,100.40	0.09
HSBC FRANCE SA EONACAP+0.07 01/10/2021	25,000,000.00	100.02	EUR	24,978,791.72	0.22
HSBC INVESTMENTS/FRANCE EONACAP+0.07 30	30,000,000.00	100.02	EUR	29,974,218.81	0.26
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 0% 07/06/2021	20,000,000.00	100.20	EUR	20,040,911.20	0.17
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 0% 08/03/2021	20,000,000.00	100.09	EUR	20,017,378.40	0.17
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 0% 09/02/2021	10,000,000.00	100.05	EUR	10,005,153.90	0.09
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 0% 09/03/2021	25,000,000.00	100.09	EUR	25,022,051.00	0.22
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 0% 17/05/2021	25,000,000.00	100.18	EUR	25,044,682.50	0.22
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 0% 22/01/2021	20,000,000.00	100.03	EUR	20,005,795.60	0.17
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 0% 26/07/2021	11,000,000.00	100.26	EUR	11,028,394.63	0.10
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 0% 28/05/2021	50,000,000.00	100.19	EUR	50,096,168.00	0.43
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 0% 28/05/2021	30,000,000.00	100.19	EUR	30,057,700.80	0.26
ICADE 0% 06/04/2021 NEUCP	10,000,000.00	100.13	EUR	10,012,508.10	0.09
ICADE 0% 15/03/2021 NEUCP	15,000,000.00	100.10	EUR	15,014,410.80	0.13
ICADE 0% 15/07/2021 NEUCP	10,000,000.00	100.25	EUR	10,024,737.70	0.09
ICADE 0% 17/05/2021 NEUCP	20,000,000.00	100.18	EUR	20,035,746.00	0.17
ILE DE FRANCE(REGION D) 0% 07/09/2021 N	9,500,000.00	100.30	EUR	9,528,440.63	0.08
ILE DE FRANCE REGION 0% 11/03/2021 NEUCP	50,000,000.00	100.09	EUR	50,046,685.00	0.43
ING BANK NV EONACAP+0.18 04/03/2021 NEU	175,000,000.00	100.03	EUR	174,645,542.34	1.51
ING BANK NV EONACAP+0.22 10/03/2021 NEU	25,000,000.00	100.04	EUR	24,961,306.53	0.22
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 0% 01/0	50,000,000.00	100.04	EUR	50,019,948.00	0.43
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 0% 04/0	50,000,000.00	100.00	EUR	50,002,026.50	0.43
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 0% 05/0	30,000,000.00	100.21	EUR	30,061,739.10	0.26
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 0% 07/1	25,000,000.00	100.31	EUR	25,076,999.00	0.22
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 0% 09/0	50,000,000.00	100.28	EUR	50,138,800.50	0.43
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 0% 09/0	25,000,000.00	100.21	EUR	25,052,544.25	0.22
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 0% 12/0	20,000,000.00	100.21	EUR	20,042,692.00	0.17
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 0% 28/0	50,000,000.00	100.23	EUR	50,115,471.50	0.43
INTESA SANPAOLO BANK I 0% 28/10/2021	20,000,000.00	100.33	EUR	20,066,179.60	0.17
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG S.A. 0%	33,000,000.00	100.03	EUR	33,011,230.89	0.29
INTESA SANPAOLO SPA/LON 0% 02/02/2021	12,000,000.00	100.04	EUR	12,004,938.12	0.10
JYSKE BAN EONACAP+0.16 12/02/2021 NEUCP	10,000,000.00	100.02	EUR	9,975,205.57	0.09
JYSKE BANK A/S EONACAP+0.19 06/07/2021	40,000,000.00	100.08	EUR	39,978,611.45	0.35

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2020

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
JYSKE BANK A/S EONICAP+0.25 25/06/2021	50,000,000.00	100.11	EUR	49,997,687.56	0.43
JYSKE BANK A/S 0% 10/06/2021 NEUCP	20,000,000.00	100.22	EUR	20,043,835.20	0.17
JYSKE BANK 0% 27/12/2021 NEUCP	75,000,000.00	100.47	EUR	75,355,677.00	0.65
KERING FINANCE 0% 17/03/2021 NEUCP	5,000,000.00	100.10	EUR	5,004,934.65	0.04
KLEPIERRE 0% 01/09/2021 NEUCP	15,000,000.00	100.29	EUR	15,043,755.45	0.13
KLEPIERRE 0% 08/03/2021 NEUCP	10,000,000.00	100.09	EUR	10,008,689.20	0.09
KLEPIERRE 0% 09/03/2021 NEUCP	10,000,000.00	100.09	EUR	10,008,820.40	0.09
KLEPIERRE 0% 12/03/2021 NEUCP	35,000,000.00	100.09	EUR	35,032,248.30	0.30
KLEPIERRE 0% 13/12/2021 NEUCP	15,000,000.00	100.36	EUR	15,054,157.20	0.13
KLEPIERRE 0% 13/12/2021 NEUCP	10,000,000.00	100.36	EUR	10,036,104.80	0.09
KLEPIERRE 0% 20/10/2021 NEUCP	10,000,000.00	100.33	EUR	10,032,920.60	0.09
KLEPIERRE 0% 27/07/2021 NEUCP	17,000,000.00	100.26	EUR	17,044,045.98	0.15
KLEPIERRE 0% 28/09/2021 NEUCP	18,000,000.00	100.31	EUR	18,056,484.18	0.16
KONINKLIJKE AHOLD NV 0% 11/01/2021	50,000,000.00	100.01	EUR	50,004,472.50	0.43
KONINKLIJKE KPN NV 0% 01/02/2021	9,000,000.00	100.03	EUR	9,003,038.76	0.08
KONINKLIJKE KPN NV 0% 01/02/2021	9,000,000.00	100.03	EUR	9,003,038.76	0.08
KONINKLIJKE KPN NV 0% 01/02/2021	7,000,000.00	100.03	EUR	7,002,363.48	0.06
LA BANQUE POSTALE SA EONICAP+0.005 14/1	100,000,000.00	99.97	EUR	99,864,280.30	0.86
LA BANQUE POSTALE SA EONICAP+0.09 27/07	50,000,000.00	100.03	EUR	49,934,063.83	0.43
LA BANQUE POSTALE SA EONICAP+0.15 25/06	50,000,000.00	100.06	EUR	49,947,131.27	0.43
LANDESBANK HESSEN THUERINGEN GIROZENTRAL	100,000,000.00	100.40	EUR	100,395,632.00	0.87
LETRAS 0% 20-15/01/2021	27,000,000.00	100.03	EUR	27,006,750.00	0.23
LLOYDS BANK CORPORATE MARKETS PLC 0% 02/	9,000,000.00	100.29	EUR	9,025,847.64	0.08
LLOYDS BANK CORPORATE MARKETS PLC 0% 13/	50,000,000.00	100.46	EUR	50,228,408.00	0.43
LLOYDS BANK CORPORATE MARKETS PLC 0% 27/	40,000,000.00	100.47	EUR	40,189,694.40	0.35
LOCATION DEQUIPEMENTS COMPAGNE 0% 21/09/	8,000,000.00	100.32	EUR	8,025,389.44	0.07
MICHELIN-MICHELIN ET COMPAGNIE-(COMPAGNI	15,000,000.00	100.06	EUR	15,009,500.55	0.13
MIZUHO BANK LTD (LONDON BRANCH) 0% 07/09	25,000,000.00	100.33	EUR	25,083,345.25	0.22
MIZUHO BANK LTD 0% 14/06/2021	50,000,000.00	100.22	EUR	50,112,115.00	0.43
MIZUHO INTERNATIONAL PLC 0% 10/09/2021	20,000,000.00	100.34	EUR	20,067,441.20	0.17
MIZUHO INTERNATIONAL PLC 0% 15/01/2021	30,000,000.00	100.02	EUR	30,006,448.20	0.26
NATIXIS SA EONICAP+0.09 12/08/2021 NEUC	50,000,000.00	100.03	EUR	49,942,574.20	0.43
NATIXIS SA EONICAP+0.2 01/02/2021 NEUCP	30,000,000.00	100.02	EUR	29,939,989.96	0.26

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2020

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
NATIXIS SA EONICAP+0.34 01/06/2021 NEUC	30,000,000.00	100.14	EUR	30,019,007.30	0.26
NATIXIS SA EONICAP+0.38 01/06/2021 NEUC	25,000,000.00	100.15	EUR	25,025,297.12	0.22
NOMURA BANK INTERNATIONAL PLC 0% 31/05/2	50,000,000.00	100.20	EUR	50,099,893.50	0.43
NORDEA BANK LONDON 0% 25/10/2021	50,000,000.00	100.43	EUR	50,216,358.50	0.43
NORD EST EONICAP+0.055 09/09/2021 NEUCP	20,000,000.00	100.01	EUR	19,975,533.82	0.17
NRW BANK 0% 11/01/2021	150,000,000.00	100.01	EUR	150,017,502.00	1.30
OCEAN(CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL)	27,000,000.00	100.08	EUR	27,021,912.12	0.23
OCEAN(CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL)	20,000,000.00	100.13	EUR	20,025,234.00	0.17
OCEAN(CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL)	20,000,000.00	100.09	EUR	20,017,344.20	0.17
OP CORPORATE BANK PLC 0% 23/12/2021	8,000,000.00	100.51	EUR	8,040,752.96	0.07
ORANGE SA 0% 05/07/2021 NEUCP	23,000,000.00	100.24	EUR	23,054,579.23	0.20
ORANGE SA 0% 05/07/2021 NEUCP	20,000,000.00	100.24	EUR	20,047,460.20	0.17
ORANGE SA 0% 10/06/2021 NEUCP	50,000,000.00	100.21	EUR	50,104,097.50	0.43
ORANGE SA 0% 26/08/2021 NEUCP	20,000,000.00	100.29	EUR	20,057,305.60	0.17
PALATINE SA EONICAP+0.07 17/09/2021 CP	30,000,000.00	100.02	EUR	29,970,637.52	0.26
PARIS(VILLE DE) 0% 01/02/2021 NEUCP	8,500,000.00	100.04	EUR	8,503,640.64	0.07
PARIS-RHIN-RHONE 0% 29/09/2021 NEUCP	7,000,000.00	100.31	EUR	7,022,020.60	0.06
RENAULT CREDIT INTERNATIONAL SA BANQUE 0	35,000,000.00	100.04	EUR	35,013,037.15	0.30
RENAULT CREDIT INTERNATIONAL SA BANQUE 0	34,000,000.00	100.05	EUR	34,017,076.84	0.29
RENAULT CREDIT INTERNATIONAL SA BANQUE 0	15,000,000.00	100.04	EUR	15,005,587.35	0.13
RTE RESEAU DE TRANSPORT DELECTRICITE SA	15,000,000.00	100.02	EUR	15,002,971.35	0.13
SAGESS SA DE GESTION DE STOCK DE SECURIT	10,000,000.00	100.06	EUR	10,006,314.40	0.09
SANTANDER CONSUMER FINANCE SA 0% 06/08/2	50,000,000.00	100.28	EUR	50,138,067.00	0.43
SANTANDER CONSUMER FINANCE SA 0% 28/06/2	75,000,000.00	100.23	EUR	75,172,557.75	0.65
SANTANDER CONSUMER FINANCE SA 0% 30/06/2	75,000,000.00	100.23	EUR	75,174,117.00	0.65
SAP SE 0% 11/03/2021	24,000,000.00	100.09	EUR	24,022,334.64	0.21
SAP SE 0% 12/05/2021	10,000,000.00	100.18	EUR	10,017,702.20	0.09
SCHNEIDER ELECTRIC SE 0% 01/03/2021 NEUC	10,000,000.00	100.08	EUR	10,007,771.10	0.09
SCHNEIDER ELECTRIC SE 0% 11/02/2021 NEUC	15,000,000.00	100.05	EUR	15,008,124.60	0.13
SCHNEIDER ELECTRIC SE 0% 16/03/2021 NEUC	20,000,000.00	100.10	EUR	20,019,476.40	0.17
SCHNEIDER ELECTRIC SE 0% 18/03/2021 NEUC	15,000,000.00	100.10	EUR	15,015,000.60	0.13
SCHNEIDER ELECTRIC SE 0% 22/03/2021 NEUC	20,000,000.00	100.11	EUR	20,021,048.80	0.17
SCHNEIDER ELECTRIC SE 0% 26/02/2021 NEUC	15,000,000.00	100.07	EUR	15,011,069.10	0.13

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2020

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
SEB SA 0% 18/11/2021 NEUCP	5,000,000.00	100.35	EUR	5,017,372.75	0.04
SFIL SA 0% 03/09/2021 NEUCP	25,000,000.00	100.30	EUR	25,073,823.00	0.22
SFIL SA 0% 03/09/2021 NEUCP	25,000,000.00	100.30	EUR	25,073,823.00	0.22
SNAM SPA 0% 03/06/2021	35,000,000.00	100.20	EUR	35,069,891.15	0.30
SNAM SPA 0% 03/06/2021	15,000,000.00	100.20	EUR	15,029,953.35	0.13
SNAM SPA 0% 14/06/2021	15,000,000.00	100.21	EUR	15,031,954.65	0.13
SNAM SPA 0% 21/06/2021	15,000,000.00	100.22	EUR	15,033,217.50	0.13
SNAM SPA 0% 25/03/2021	10,000,000.00	100.11	EUR	10,010,917.40	0.09
SNAM SPA 0% 25/03/2021	6,000,000.00	100.11	EUR	6,006,550.44	0.05
SOCIETE DU GRAND PARIS 0% 08/03/2021 NEU	5,000,000.00	100.09	EUR	5,004,476.45	0.04
SOCIETE DU GRAND PARIS 0% 11/01/2021 NEU	6,000,000.00	100.01	EUR	6,000,867.30	0.05
SOCIETE FONCIERE LYONNAISE SA 0% 16/03/2	40,000,000.00	100.10	EUR	40,038,952.80	0.35
SOCIETE GE EONICAP+0.2 02/02/2021 NEUCP	30,000,000.00	100.02	EUR	29,936,804.59	0.26
SOCIETE GENERALE SA EONICAP+0.08 01/09/	50,000,000.00	100.03	EUR	49,947,408.67	0.43
SOCIETE GENERALE SA EONICAP+0.085 02/08	75,000,000.00	100.03	EUR	74,913,216.11	0.65
SOCIETE GENERALE SA EONICAP+0.1 27/07/2	50,000,000.00	100.04	EUR	49,939,119.39	0.43
SOCIETE GENERALE SA EONICAP+0.305 01/04	50,000,000.00	100.08	EUR	49,992,947.10	0.43
SOCIETE GENERALE SA EONICAP+0.35 01/06/	30,000,000.00	100.14	EUR	30,021,433.36	0.26
SOCIETE GENERALE SA EONICAP+0.4 20/08/2	95,000,000.00	100.29	EUR	95,255,603.35	0.82
SOCIETE GENERALE SA EONICAP+0 25/11/202	60,000,000.00	99.95	EUR	59,942,400.13	0.52
SOCIETE G EONICAP+0.19 04/02/2021 NEUCP	60,000,000.00	100.02	EUR	59,863,237.90	0.52
STANDARD CHARTERED BANK 0% 26/10/2021	100,000,000.00	100.40	EUR	100,395,632.00	0.87
SUEZ SA 0% 10/05/2021 NEUCP	15,000,000.00	100.17	EUR	15,025,500.75	0.13
SUEZ SA 0% 10/05/2021 NEUCP	10,000,000.00	100.17	EUR	10,017,000.50	0.09
SUEZ SA 0% 15/03/2021 NEUCP	17,000,000.00	100.10	EUR	17,016,332.24	0.15
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 0% 06/04/2021	50,000,000.00	100.14	EUR	50,071,148.50	0.43
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 0% 07/07/2021	75,000,000.00	100.28	EUR	75,206,952.00	0.65
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 0% 19/10/2021	10,000,000.00	100.42	EUR	10,042,483.60	0.09
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 0% 23/12/2021 N	75,000,000.00	100.51	EUR	75,382,059.00	0.65
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 0% 25/11/2021 N	80,000,000.00	100.47	EUR	80,378,916.80	0.69
TELEFONICA EUROPE BV 0% 03/03/2021	23,000,000.00	100.08	EUR	23,018,476.13	0.20
TELEFONICA EUROPE BV 0% 11/01/2021	60,000,000.00	100.01	EUR	60,008,320.80	0.52
UNICREDIT (LONDON BRANCH) EONICAP+0.21	25,000,000.00	100.06	EUR	24,989,332.68	0.22
UNICREDIT (LONDON BRANCH) EONICAP+0.42	40,000,000.00	100.16	EUR	40,052,378.34	0.35
UNICREDIT (LONDON BRANCH) 0% 31/03/2021	60,000,000.00	100.14	EUR	60,082,613.40	0.52
UNICREDIT BANK AG EONICAP+0.03 12/11/20	15,000,000.00	99.91	EUR	14,977,559.90	0.13

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2020

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
UNICREDIT BANK AG EONICAP+0.055 09/11/2	30,000,000.00	99.93	EUR	29,961,927.24	0.26
UNICREDIT BANK AG 0% 26/01/2021 NEUCP	50,000,000.00	100.03	EUR	50,016,450.50	0.43
UNICREDIT BANK AG 0% 26/01/2021 NEUCP	20,000,000.00	100.03	EUR	20,006,580.20	0.17
UNICREDITO ITALIANO S.P.A EONICAP+0.27	25,000,000.00	100.09	EUR	25,000,419.07	0.22
UNICREDITO ITALIANO S.P.A EONICAP+0.37	25,000,000.00	100.13	EUR	25,021,552.21	0.22
UNICREDITO ITALIANO S.P.A EONICAP+0.45	50,000,000.00	100.17	EUR	50,080,002.37	0.43
UNICREDITO ITALIANO SPA (LONDON BRANCH)	110,000,000.00	100.16	EUR	110,146,562.73	0.95
UNICREDITO ITALIANO SPA (LONDON BRANCH)	70,000,000.00	100.04	EUR	70,025,377.80	0.60
UNICREDITO ITALIANO SPA (LONDON BRANCH)	50,000,000.00	100.28	EUR	50,142,047.50	0.43
UNICREDITO ITALIANO SPA (LONDON BRANCH)	50,000,000.00	99.99	EUR	49,941,545.31	0.43
UNICREDITO ITALIANO SPA (LONDON BRANCH)	30,000,000.00	100.08	EUR	29,998,059.43	0.26
UNICREDITO ITALIANO SPA (LONDON BRANCH)	5,000,000.00	100.04	EUR	5,001,812.70	0.04
VATTENFALL AB 0% 22/02/2021	25,000,000.00	100.07	EUR	25,017,142.25	0.22
VATTENFALL AB 0% 29/04/2021	30,000,000.00	100.16	EUR	30,046,829.40	0.26
VINCI SA 0% 09/02/2021 NEUCP	20,000,000.00	100.05	EUR	20,010,307.80	0.17
VINCI SA 0% 12/02/2021 NEUCP	50,000,000.00	100.06	EUR	50,027,738.00	0.43
Autres Titres de Créances				70,237,030.99	0.61
BMW FINANCE NV 20-24/06/2022 FRN	49,900,000.00	100.56	EUR	50,180,095.46	0.43
VOLVO TREAS AB 19-10/12/2021 FRN	20,000,000.00	100.28	EUR	20,056,935.53	0.17
Titres d'OPC				452,144,974.29	3.90
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne				452,144,974.29	3.90
BNP PARIBAS CASH INVEST 82C	1.16	988,593.42	EUR	1,142,813.99	0.01
BNPP INSTICASH EUR 1D ST VNAV CAP I	3,266,543.30	138.07	EUR	451,002,160.30	3.89
Instruments financiers à terme				121,003.37	-
Swap de taux				121,003.37	-
IRS44	30,000,000.00	-	EUR	6,379.39	-
IRS45	60,000,000.00	-	EUR	63,232.25	-
IRS46	40,000,000.00	-	EUR	51,391.73	-
Créances				-	-
Dettes				-300,604,945.83	-2.60
Dépôts				369,990,500.00	3.19
Autres comptes financiers				816,005,617.22	7.05
TOTAL ACTIF NET			EUR	11,581,703,044.77	100.00